



## Commission Economie Emploi Formation du 28 juin 2021 Compte rendu

Sous la présidence de M. Philippe MATHIEU, Vice-Président à la dynamique économique, s'est tenue la commission intercommunale thématique « Economie, Emploi, Formation ».

L'ensemble des membres titulaires de cette commission était convié à cette réunion. Conformément à la convocation adressée le 1<sup>er</sup> juin 2021, l'ordre du jour est le suivant :

- Elaboration du projet de territoire : avis de la commission sur les fiches projets :
  - ↳ de maitrise d'ouvrage communautaire
  - ↳ de maitrise d'ouvrage communale
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Annexe 1).

Sont excusés :

- Martine GUIBERT, Vice-Présidente Saint-Flour Communauté
- Anne Sophie BONNET, adjointe de Talizat
- Catherine TUFFERY conseillère municipale d'Anglards de Saint-Flour
- Guillaume DELCELIER, adjoint de Tiviers
- Annie LAUDAT, conseillère municipale de Paulhenc
- Catherine FOSSE, adjointe de Saint-Urcize.

Les services de Saint-Flour Communauté présents étaient :

- Emmanuelle FOUILLADIEU, Directrice Générale des Services
- Lionel SIGNORINI, directeur Pôle « développement territorial et services aux communes »
- Sonia SOUBEYROUX, chargée de mission - service développement territorial.

Maurice POUILLE est désigné secrétaire de séance.



### **Introduction. Projet de territoire et contractualisation au titre du CRTE (Contrat de relance et de transition écologique)**

Sont rappelés les objectifs et le contexte d'élaboration du projet de territoire de Saint-Flour Communauté pour la période 2021-2026, tels que détaillés dans le document de présentation ci-annexé, avec notamment des rappels sur :

- Les conditions d'élaboration du projet de territoire construit sur les orientations stratégiques du PADD 2021-2035 (Projet d'Aménagement de Développement Durable) ;
- Les étapes de construction du projet de territoire, qui sera soumis à délibération du conseil communautaire le 30 juin 2021, alors qu'aura lieu lors de cette séance le débat du PADD ;
- La rédaction des fiches projets de maitrise d'ouvrage communautaire et des fiches projets de maitrise d'ouvrage communale qui contribuent à la stratégie communautaire. Ces fiches peuvent être amenées à faire l'objet de contractualisations, notamment au titre du CRTE (Contrat de Ruralité et de Relance et de Transition Energétique) avec l'Etat auquel un projet doit être transmis pour le 11 juin 2021 ;

Le CRTE, signé pour six ans, avec des annexes opérationnelles annuelles, est de même durée que le projet de territoire. Il illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'Etat à destination des collectivités territoriales sur le périmètre de l'intercommunalité pour notre territoire.

- Les réunions des commissions thématiques intercommunales pour avis sur les fiches projets de maîtrise d'ouvrage intercommunale et de maîtrise d'ouvrage communale ;
- La mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire, en lien avec le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunale) et la création d'un pôle « services aux communes » au sein de Saint-Flour Communauté, en appui des communes pour la mise en œuvre des projets qui contribueront à la stratégie territoriale communautaire.



## Ordre du jour

### Point 1. Elaboration du projet de territoire : avis de la commission sur les fiches projets

Les fiches projets qui relèvent plus particulièrement de l'ambition 1 – axe 1 – objectif 1.1 / axe 2 – objectifs 2.1 ; 2.2 et 2.3 / axe 3 – objectif 3.5 du PADD sont présentées, telles que détaillées dans le document de présentation ci-annexé, et réparties comme suit :

**Ambition 1 : renforcer l'attractivité de territoire, pour un territoire de moyenne montagne vivante et attractif**

**Axe 1 : une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire**

- **Objectif 1.1 : favoriser le retour d'une croissance démographique tout en veillant à maintenir une organisation spatiale et équilibrée et solidaire**
  - Fiche projet supracommunautaire (avec Hautes Terres communauté) : mettre en œuvre la GPECT

**Axe 2 : une politique attractive en matière d'accueil d'activités économiques de maintien des activités commerciales et de valorisations des filières traditionnelles et innovantes**

- **Objectif 2.1 : Proposer une offre foncière adaptée en misant sur des zones d'activités économiques intercommunales de qualité**
  - Fiche projet communautaire : étendre les ZA intercommunales
  - Fiche projet communautaire : étudier l'aménagement d'un pôle tertiaire sur le PA du Rozier Coren
- **Objectif 2.2 : maintenir une offre commerciale et artisanale équilibrée entre zones périphériques et centralités communales**
  - Fiche projet communale de Saint-Rémy de Chaudes Aigues : créer un multiple rural
  - Fiche projet communale de Saint Urcize : réhabiliter un local public pour créer un salon de coiffure
  - Fiche projet communale de Sainte Marie : réhabiliter le dernier commerce
  - Fiche projet communale de Vieillespesse : requalifier un bâtiment en multiple rural
  - Fiche projet communale de Pierrefort : aménager un marché couvert
- **Objectif 2.3 : développer une économie locale créatrice de valeur ajoutée, en misant sur les filières traditionnelles et l'économie circulaire**
  - Fiche projet de maîtrise d'ouvrage privée (CCI du Cantal) : création d'un centre de formation aux métiers du luxe
  - Fiche projet communautaire : développer le village agroalimentaire de Camiols – Saint-Flour
  - Fiche projet communautaire : favoriser le développement de l'entreprise UNIPLANEZE
  - Fiche projet communautaire : réaménager le pôle viande à Pierrefort
  - Fiche projet communautaire : économie sociale et solidaire – emploi et recyclerie : étendre le site Emmaüs à Saint Flour
  - Fiche projet communautaire : étudier la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> forage d'eau potable à Coltines

- Fiche projet supracommunautaire (avec Hautes Terres communauté) : mettre en œuvre la GPECT

**Axe 3** : une politique attractive en matière d'accueil résidentiel qui tend à inverser les tendances démographiques actuelles et à maintenir la population sur le territoire

- > **Objectif 3.5** : conforter la vocation touristique de Saint-Flour Communauté « territoire d'excellence pleine nature et de montagne 4 saisons
- Fiche projet communale de Paulhac : réouverture d'un café restaurant avec chambre d'hôte- accueil touristique à Paulhac

Les membres de la commission émettent un avis favorable quat aux fiches projets présentées.

Des projets sont susceptibles de remonter de façon marginale d'ici les prochains jours et seront possiblement intégrés à des fiches « économie ». Ils seront discutés lors d'une prochaine séance si nécessaire.

Point 7. Questions diverses


En l'absence de question diverse, la séance est levée.

\*\*\*\*\*

Pièces jointes : Annexe 1 : Feuille de présence signée  
Annexe 2 : Présentation power point

Fait à Saint-Flour le 18 juin 2021  
Le Vice-Président,  
à la dynamique économique

Philippe MATHIEU



Le secrétaire de Séance

Maurice POUILLE

